

Image not found or type unknown



Vo de voiture sans effraction

Par **YASMINE**, le **09/10/2009** à **16:28**

Bonjour,rrnrnJe viens vers vous car j'ai besoin d'aide.rnrnle 28 février 2009 On m'a volé mon véhicule une renault mégane 2 sport 2 litres toit panoramique siège cuir,vers 23 heures alors que je me trouvais au restaurant avec des amis, à la sortie plus de voiture.rnrnVéhiucle retrouvé 4 heures après par la police brûlé.rnrnUne première expertise, je négocie la valeur de la voiture , parceque très bien entretenu chez RENAULT avec factures à l'appui, l'expert accepte, je cède mon véhiucle à la compagnie, je donne la carte grise les clefs, enfin tous les documents nécessaire pour l'indemnisation.rnrnAu bout de 6 mois on me dit contre expertise parce que il n'y aurait pas effraction, et pas d'indemnisation, on me demande même de payer les frais de gardiennage depuis le 29 février 2009.rnrnEvidemment je ne suis pas d'accord, mais la compagnie me demande de prouver que le véhicule a bien été volé.rnrnJe ne sais quoi faire, aidez-moi SVP.